



N°33
FLASH
PRAIRIE
26/09/2024

Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FREDON 64
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33
p.mouquot@girond.chambagri.fr

Suppléance :
FREDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »

Ce qu'il faut retenir

Prairie :

- Semaine du 23 septembre 2024 : présence de chenilles de cirphis sur le réseau 64, potentiellement en nombre ; émergences en cours.

Cirphis - Les observations de la semaine

Pour cette semaine, vols - à la marge - toujours en cours dans le 64, et présence de chenilles, ponctuellement à des densités importantes (JUXUE, et BARCUS (hors réseau) : > 20 larves / m²). Ces dernières sont encore majoritairement à des tailles inférieures à 10 mm, avec quelques individus plus gros, jusqu'à 35 mm, marquant des émergences échelonnées et probablement toujours en cours.



Chenille de cirphis
(photo : CA 64)

Évaluation du risque :

La présence d'une végétation en quantité rend l'abondance des chenilles de cirphis toute relative. La disponibilité de l'herbe ne devrait pas être compromise ; une fauche ou la pâture au fil devraient être suffisantes pour limiter leurs effets.

Les émergences sont toujours en cours ; il importe donc de continuer à faire le tour, tous les 2 jours, de vos prairies les plus à risques pendant encore quelques jours.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".